

COMMUNIQUÉ  
le 30 mars 2023

## **Aide d'urgence aux écoles supérieures d'art et design territoriales : le compte n'y est pas**

Après avoir reçu, mardi 28 mars, une délégation de présidentes et présidents d'écoles supérieures d'art et design territoriales, et devant l'importante mobilisation des équipes et des étudiant-e-s depuis plusieurs semaines, la ministre de la Culture a annoncé le déblocage de 2 millions d'euros d'aide d'urgence ainsi que la compensation des frais d'inscription des étudiant-e-s boursier-e-s.

Nous saluons ce premier pas qui, concernant les étudiant-e-s boursier-e-s, répond à une revendication ancienne de l'ANdEA et rétablit une mesure adoptée à l'Assemblée nationale et au Sénat l'hiver dernier contre l'avis du Gouvernement, mesure qui avait été retirée par le recours au 49.3. Nous voulons y voir le début d'une prise de conscience de la gravité et de l'urgence de la situation de nos écoles.

Nous déplorons cependant que le montant de l'aide annoncée soit très inférieur aux besoins urgents de l'ensemble des écoles territoriales, que nous avons chiffrés entre 8 et 11 millions d'euros. Les 2 millions prévus ne pourront en aucun cas répondre à la crise financière qui met en péril imminent les établissements.

Nous demandons que les clés de répartition de cette aide d'urgence et des dotations structurelles soient définies collégalement, de manière transparente et en concertation avec l'ensemble des écoles du réseau et avec leurs équipes.

La Ministre a également annoncé avoir confié à Pierre Oudart (directeur de l'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille-Méditerranée, ancien délégué aux arts plastiques à la DGCA - ministère de la Culture) une mission visant à analyser les enjeux structurels des écoles d'art territoriales. Nous formulons la même exigence de collégialité et de transparence dans la mise en œuvre de cette mission et le traitement des différents sujets entrant dans son périmètre.

Si les annonces de la Ministre constituent un début de réponse à une situation d'urgence, nous regrettons son silence sur plusieurs sujets essentiels : le bouclier pour compenser la hausse des coûts de l'énergie, la compensation de l'augmentation du point d'indice des agents publics et enfin l'indispensable mais toujours repoussée évolution du statut des enseignant-e-s, au sujet duquel nous attendons toujours la diffusion du rapport interministériel d'inspection remis au Gouvernement il y a plus d'un an et qui n'a toujours pas été rendu public.

Sur l'ensemble de ces sujets, l'ANdEA demeure plus que jamais mobilisée.